

CEREALES A PAILLE

Blé tendre d'hiver

La majorité des parcelles est à « Grain pâteux ».

Poursuite des conditions estivales pour au moins les 7 prochains jours.

12 parcelles de blé ont fait l'objet d'une observation cette semaine.

Stade phénologique des parcelles du réseau

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	Dun	24-oct	Chevalier	Laiteux
23	Ahun	25-oct	Pajero	Laiteux
23	Nouzerines	29-oct	Swinggy	Pâteux
87	Flavignac	10-oct	Apache	Pâteux
87	St Priest Taurion	18-nov	Aubusson	Pâteux
87	Nexon	19-oct	Apache	Pâteux
87	Aixe Sur Vienne	20-nov	Arezzo	Pâteux
87	Coussac Bonneval	23-oct	Apache	Pâteux
87	Limoges	24-oct	Ephoros	Laiteux
87	Flavignac	25-oct	Arezzo	Pâteux
87	Berneuil	26-oct	Ovalo	Pâteux
87	Breuilaufa	29-oct	Apache	Pâteux

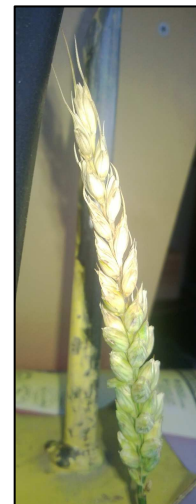
Fusarioses

Observations du réseau

Des symptômes sont observés sur 7 des 12 parcelles du réseau cette semaine : 5% d'épis touchés à Berneuil et Dun-le-Palestel, 8% à Nexon, 40% à Limoges, 45% à Breuilaufa, 60% à Nouzerines, 65% à Ahun.

Les symptômes qui s'expriment, sont de 3 ordres :

- Un **tronçon d'épi complètement échaudé rose-orangé** est généralement le témoin de la présence du *Fusarium graminearum* et de *Fusarium culmorum* (assez rare). Ces *Fusarium* appartiennent au groupe *Fusarium roseum*, qui est le principal responsable de la production de mycotoxines.
- Quelques **épillets isolés roses-orangés** sur l'épi sont plutôt les signes de *Microdochium nivale* et *M. majus*. Ces derniers sont également capables d'attaquer les feuilles.
- Des auréoles sur les glumes de couleur marron plus ou moins claires à noires sont dus à *F. poae*, *F. tricinctum*, *F. langsethiae*, *F. sporotrichioides* : ces champignons sont plutôt secondaires.



Symptômes de fusariose sur épi

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°31 – 09/07/2013 - Page 1 sur 2

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE – Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2012-2013 N°31, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

ppenichou@fredon-limousin.fr
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

Pucerons des épis des céréales

Aucune explosion des populations n'est à déplorer, les effectifs demeurent relativement stables.

2 parcelles sur 12 cette semaine montrent des fréquences d'occupation de 10 % à Dun le Palestel (23) et 32% à Limoges.

Seuil de nuisibilité : Un épi sur deux colonisé par au moins un individu.

Echaudage physiologique

Racines nécrosées et peu développées, épis blancs mais hauteurs et densités de la végétation peu affectées : des symptômes d'échaudage physiologique sont relevés à Breuilaufa (87).

Les fortes chaleurs actuelles peuvent engendrer ce type de phénomène.

Ce Bulletin sera le dernier de la campagne pour la filière Céréales à paille

Nous remercions les observateurs de la filière Céréales à paille, pour leur participation, leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

A RETENIR

BLE TENDRE D'HIVER

Fusarioses : Surveillez le risque mycotoxines.

Pucerons des épis : Poursuite de la surveillance jusqu'à grain pâteux.

PROCHAIN BULLETIN (MAÏS) : FIN JUILLET / DEBUT AOUT



Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.